



INTERPOL

RAPPORT ANNUEL 2016

RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR

Table des matières

Avant-propos du Secrétaire Général	2
1- Cybercriminalité	4
2- Terrorisme	10
3- Traite d'êtres humains et trafic de migrants	16
4- Sécurité des frontières	22
5- Trafics	28
6- Produits de la criminalité	34
7- Réformes en matière de traitement des données	40
8- Finances	42

INTERPOL... en bref



Un réseau mondial

190 pays membres

Bureaux centraux nationaux

Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national assurant la liaison entre sa police nationale et celles des autres pays pour former le réseau mondial d'INTERPOL.

Siège

Lyon (France)

Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII)

Singapour

Bureaux régionaux

- Argentine (Buenos Aires)
- Cameroun (Yaoundé)
- Côte d'Ivoire (Abidjan)
- El Salvador (San Salvador)
- Kenya (Nairobi)
- Thaïlande – Bureau de liaison (Bangkok)
- Zimbabwe (Harare)

Bureaux des représentants spéciaux

- Union africaine (Addis-Abeba)
- Union européenne (Bruxelles)
- Nations Unies (New York)



Programmes de lutte contre la criminalité

Cybercriminalité

Assurer la sécurité du cyberspace pour tous en aidant les pays membres à prévenir les cyberattaques et à enquêter sur celles-ci.

Antiterrorisme

Aider les pays membres à prévenir les activités terroristes et à y mettre un terme par l'identification des individus, des réseaux et des groupes affiliés.

Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité

Cibler et désorganiser les réseaux criminels internationaux ; cerner, analyser et combattre les menaces criminelles.



Capacités

I-24/7

Système de communication mondial sécurisé.

Bases de données criminelles

Données biométriques, données nominatives, documents de voyage volés et perdus, œuvres d'art volées, armes à feu, véhicules automobiles, victimes d'abus pédosexuels.

Notices

Alertes internationales qui permettent à la police des pays membres de partager des informations essentielles en lien avec des infractions et concernant des personnes recherchées ou disparues, des malfaiteurs connus, des menaces pour la sécurité publique et des modes opératoires.

Police scientifique

Empreintes digitales, ADN, reconnaissance faciale.

Centre de commandement et de coordination

Fournit une assistance opérationnelle aux pays membres 24 heures sur 24 et 365 jours par an, en plusieurs langues.

Cellules de crise

Déployées dans les pays membres pour apporter en urgence une assistance sur le terrain lors d'une enquête ou à la suite d'une catastrophe ; aide à l'identification des victimes de catastrophes.



Gouvernance

Assemblée générale

Institution suprême de l'Organisation, composée de délégués représentant chacun des pays membres. Elle prend les décisions touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances, aux activités et aux programmes.

Comité exécutif

Élu par l'Assemblée générale et présidé par le Président de l'Organisation. Il donne des conseils et des orientations à l'Organisation, et surveille la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée générale.

Secrétariat général

Installé à Lyon (France), le Secrétariat général est opérationnel 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Il englobe le siège de l'Organisation, les bureaux régionaux, le CMII et les bureaux des représentants spéciaux. Le Secrétaire Général dirige les activités quotidiennes de l'Organisation depuis le Secrétariat général, conformément aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité exécutif.



INTERPOL

RAPPORT ANNUEL 2016

RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR

Avant-propos du Secrétaire Général

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport annuel pour 2016, une année durant laquelle nous avons, ensemble, progressé à grands pas vers notre objectif de redynamisation de l'Organisation.

Nos trois programmes mondiaux, sur l'antiterrorisme, la cybercriminalité, et la criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité, ont orienté notre action et, grâce aux stratégies globales élaborées pour chacun de ces programmes, nous avons pu faire en sorte que nos activités soient coordonnées, ciblées et efficaces.

Cette nouvelle façon de travailler a produit des résultats positifs et permis à INTERPOL de relever avec détermination les défis les plus récents en matière d'application de la loi, en s'attaquant notamment aux principaux problèmes de criminalité mondiale, tels que le trafic de migrants et les déplacements de combattants terroristes étrangers, ainsi qu'à d'autres menaces importantes qui pèsent sur le monde, telles que la cybercriminalité.

Cette année, INTERPOL a rejoint la Coalition internationale contre l'EIL afin de l'appuyer dans son action visant à endiguer le flux de combattants terroristes étrangers et le financement du terrorisme, lui apportant une composante policière internationale solide et nécessaire.

Dans le monde interconnecté qui est le nôtre, les piliers que sont les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les citoyens sont devenus interdépendants, et comptent de plus en plus les uns sur les autres pour assurer leur sécurité respective.

La police ne peut lutter seule contre la cybercriminalité et doit conjuguer ses ressources et son expertise avec celles du secteur privé. C'est pourquoi l'Organisation a signé des accords de coopération officiels avec plusieurs partenaires de ce secteur, afin d'apporter une réponse intersectorielle et coordonnée en matière de lutte contre les cybermalfaiteurs.



De même, notre action coordonnée contre la criminalité organisée transnationale a contribué aux succès remportés cette année dans le cadre d'opérations ciblant le trafic d'armes à feu illicites, les malfaiteurs en fuite, les stupéfiants, la traite d'êtres humains, les abus pédosexuels, les atteintes à l'environnement et la cybercriminalité, qui ont permis d'accomplir des progrès considérables dans la lutte contre les réseaux criminels impliqués.

Les autres activités importantes de l'année 2016 sont liées à l'initiative de réforme INTERPOL 2020 en cours. Nous avons adapté notre stratégie en matière de collecte de fonds en privilégiant les sources de financement gouvernementales, et organisé des consultations approfondies avec les pays membres de toutes les régions sur le soutien et les services qu'ils souhaitent obtenir de l'Organisation.

Nos réussites, nous les devons au dévouement constant et collectif des Bureaux centraux nationaux, de notre Président et du Comité exécutif, du personnel du Secrétariat général, des Bureaux régionaux et des Bureaux de liaison.

En novembre, à Bali, l'Assemblée générale de l'Organisation a élu un nouveau Président, M. Meng Hongwei (Chine). Par notre collaboration étroite, M. Meng et moi-même veillerons ensemble à faire progresser notre vision commune d'un INTERPOL qui façonne l'action policière internationale et la sécurité mondiale.

Nous pouvons nous réjouir de poursuivre notre tâche en nous appuyant sur les réalisations de l'année 2016, de manière à consolider la place d'INTERPOL à l'avant-garde de la coopération policière internationale et à renforcer son rôle de facilitateur, de moteur du changement et de leader de son époque, par un travail constant d'adaptation, de collaboration et d'innovation.



Jürgen STOCK
Secrétaire Général

Cybercriminalité

Internet touche aujourd'hui pratiquement tous les aspects de notre vie quotidienne et est devenu un outil indispensable pour toutes sortes d'activités : communication, études, achats, opérations bancaires. D'un autre côté, il a également facilité le développement de nouvelles activités illicites en permettant aux cybercriminels d'exploiter des systèmes et des individus vulnérables dans le monde entier, indépendamment de leur propre situation géographique. Les frontières physiques et virtuelles ne permettent plus à elles seules de faire obstacle à ces malfaiteurs ou de limiter les conséquences de leurs infractions.

Qu'il s'agisse d'extorsion, d'intrusion ou de déni d'accès, l'éventail des infractions visant des systèmes informatiques et des infractions « traditionnelles » commises en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication semble infini, menaçant gravement les utilisateurs individuels, les entreprises et le secteur public aussi bien que les autorités gouvernementales. Un phénomène, en particulier, s'est mué en une menace considérable : il s'agit de la « cybercriminalité en tant que service », dans laquelle des individus férus de technologies élaborent les moyens

de mener des attaques, puis vendent ces technologies et outils malveillants, laissant ainsi d'autres personnes exécuter les attaques à leur place. Des outils tels que les « rançongiciels », qui bloquent l'accès des victimes à leurs données et exigent un paiement en échange de leur déchiffrement, sont des produits en vente libre particulièrement prisés des cybercriminels. L'évolution de la cybercriminalité en tant que service a réduit l'écart entre les cybercriminels amateurs et experts, faisant de chaque utilisateur d'Internet un cybercriminel potentiel.

Certaines formes de cybercriminalité sont plus répandues dans certaines régions. En Europe, l'essor du commerce électronique et des systèmes de paiement sans contact constitue pour les malfaiteurs autant de possibilités de se livrer à la fraude « sans présentation de carte », tandis que les cybercriminels africains tirent le plus souvent parti de l'utilisation très fréquente de logiciels piratés, qu'il est facile de modifier pour les rendre vulnérables aux cyberattaques. L'Asie est la région qui fait l'objet du plus grand nombre de cyberattaques, à l'origine de pertes économiques conséquentes. Dans la mesure où elle continue à jouer un rôle de premier plan sur le marché économique mondial, ces cybermenaces devraient en principe se développer.



Darknet

Les malfaiteurs se tournent de plus en plus vers le Darknet pour mener leurs activités illicites. Afin d'aider les services chargés de l'application de la loi de ses pays membres, INTERPOL a assuré des formations spécialisées sur les enquêtes sur Internet, l'informatique légale, l'utilisation frauduleuse des cryptomonnaies, l'analyse, les difficultés d'ordre juridique et la collaboration internationale.

Le Défi sur la sécurité numérique

« Vous disposez de 52 heures pour identifier un maître chanteur qui exige une rançon de 10 000 bitcoins. »

Telle était la tâche assignée lors du Défi INTERPOL sur la sécurité numérique, le premier du genre et une course contre la montre pour 64 enquêteurs spécialistes de la cybercriminalité et experts en informatique légale venus de 26 pays. Répartis en équipes, ils devaient résoudre un scénario complexe de cybercriminalité et rassembler suffisamment d'éléments de preuve pour engager avec succès des poursuites.

Les équipes devaient identifier le maître chanteur à l'aide de techniques d'investigation spécialisées et adaptées à l'environnement en ligne, extraire des éléments de preuve des appareils numériques et présenter leur dossier devant un tribunal fictif. Durant le défi, des spécialistes du secteur privé et du monde universitaire ont présenté des exposés et assuré des séances de formation pratique sur des questions d'informatique légale et de cyberenquête en lien avec le scénario proposé.



Les darknets s'imposent de plus en plus comme le lieu de commerce privilégié des réseaux de criminalité organisée et des particuliers qui se livrent à des activités illicites, tandis que les cryptomonnaies – surtout le bitcoin – constituent le moyen de règlement privilégié pour ces services criminels.

Silvino Schlickmann Jr.,
Directeur de la cybercriminalité à INTERPOL



Monnaies virtuelles

Les malfaiteurs recourent toujours davantage aux monnaies virtuelles de type bitcoin afin de conférer un certain degré d'anonymat à leurs activités illicites. INTERPOL participe à plusieurs projets d'élaboration de solutions concrètes aux défis que représentent ces monnaies virtuelles pour les services chargés de l'application de la loi.

Le projet Titanium (*Tools for the Investigation of Transactions in Underground Markets*) – sous les auspices du Programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 de la Commission européenne, INTERPOL fait partie de ce groupement public-privé qui a pour objectif de :

- Fournir de nouveaux outils et de nouvelles technologies aux services chargés de l'application de la loi pour les enquêtes sur les activités criminelles et terroristes recourant à des monnaies virtuelles et aux marchés souterrains ;
- Tester les nouveaux outils avec des acteurs des services chargés de l'application de la loi ;
- Élaborer des programmes, notamment de formation, et des exercices conjoints afin de faciliter la mise en œuvre des nouveaux outils et des nouvelles technologies.

Le système d'analyse des bitcoins – INTERPOL met au point un système d'analyse destiné aux services chargés de l'application de la loi qui mènent des enquêtes sur les transactions en bitcoins et les adresses utilisées. S'inspirant d'enseignements tirés de l'expérience quant aux besoins de la police dans le cadre des enquêtes sur les monnaies virtuelles, le système proposé aidera les services de police à réaliser des analyses et facilitera le recours à plusieurs méthodologies en la matière permettant d'obtenir :

- Des informations statistiques concernant les adresses bitcoin ;
- Une représentation graphique des liens entre différentes transactions et adresses ;
- La mise en évidence des circuits de transaction ;
- Le regroupement de différentes adresses bitcoin au sein de comptes uniques, ou « portefeuilles ».

Rapports d'activité sur la cybercriminalité

Afin d'aider les pays membres à cerner les cybermenaces les plus récentes et à y faire face, INTERPOL a constitué des dossiers de renseignement ciblés, appelés rapports d'activité sur la cybercriminalité, qui contiennent des informations exploitables concernant les auteurs et l'infrastructure d'infractions de cybercriminalité. En 2016, 36 rapports de ce type ont été diffusés à plus de 30 pays du monde entier sur des sujets allant des botnets, des courriers électroniques d'imposteurs et des outils destinés à exploiter la vulnérabilité des systèmes informatiques aux renseignements destinés à appuyer des enquêtes nationales en cours.

Fraude financière : l'arrestation de « Mike »

En juillet, une opération conjointe d'INTERPOL et de la Commission chargée des infractions économiques et financières du Nigéria a abouti à l'arrestation de « Mike » au Nigéria. Celui-ci était soupçonné d'être le chef d'un réseau criminel international responsable de milliers d'escroqueries par messagerie électronique représentant une valeur de plus de 60 millions d'USD et ayant fait des victimes dans le monde entier.



Pleins feux sur un pays membre

L'Afrique est de plus en plus victime de la cybercriminalité, les pays de la région ayant perdu au moins deux milliards d'USD à la suite de cyberattaques en 2016. En réponse à cette menace grandissante, le Rwanda ouvre la voie en matière de lutte contre la cybercriminalité et la criminalité assistée par les technologies. La construction d'un centre régional de lutte contre la cybercriminalité a débuté au mois d'août. Celui-ci coordonnera les enquêtes menées en Afrique orientale contre la cybercriminalité sophistiquée et les infractions commises au moyen d'Internet, comme le terrorisme, les trafics et le blanchiment d'argent. Il entretiendra des liens étroits avec le Secrétariat général d'INTERPOL à Lyon (France) et le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) de Singapour.

À la demande de la Police nationale du Rwanda, INTERPOL a dispensé une formation sur cette question à l'intention de fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi de toute l'Afrique. L'exercice Cyber Tracks comportait un atelier et simulait une enquête judiciaire internationale axée sur les aspects de la traite d'êtres humains – une forme de criminalité particulièrement préoccupante dans la région – qui font appel aux technologies de l'information et de la communication.

Formation aux enquêtes sur la criminalité numérique

En matière de cybercriminalité, les enquêtes se distinguent par bien des points des investigations concernant les infractions « traditionnelles » et nécessitent par conséquent des compétences techniques dont ne disposent pas toujours les services de police. Pour combler cette lacune, INTERPOL a organisé en 2016, pour plus de 530 participants du monde entier, 12 formations axées sur les compétences requises pour les enquêtes sur la criminalité numérique afin, notamment, de lutter contre les attaques au moyen de logiciels malveillants ou de rançongiciels, les marchés illicites du Darknet et l'utilisation de logiciels permettant de repérer et d'exploiter les vulnérabilités des systèmes.

Nouveaux accords de partenariat

La police ne peut lutter seule contre la cybercriminalité ; elle doit conjuguer ses ressources et son expertise avec celles du secteur privé. En 2016, INTERPOL a signé des accords de coopération officiels avec plusieurs partenaires de ce secteur :

- Barclays ;
- Célébrité ;
- L'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO).

Activité criminelle associée

Les abus pédosexuels sont des actes criminels qui ont lieu dans le monde réel, avec de vraies victimes et de vrais auteurs. Cependant, cette criminalité migre souvent dans le monde virtuel, les malfaiteurs partageant en ligne des images ou des vidéos de ces actes. Même si l'abus a cessé dans la réalité, les jeunes victimes sont sans cesse revictimisées lorsque les preuves de ce qu'elles ont enduré se répandent dans le monde entier.

La base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) permet aux services chargés de l'application de la loi du monde entier de télécharger et de comparer des images d'abus pédosexuels afin d'en identifier les victimes et les auteurs. Le chef d'un réseau d'abus pédosexuels au Japon a ainsi été identifié après le téléchargement de vidéos d'une victime inconnue dans la base ICSE par des enquêteurs danois et australiens. L'analyse des images, et notamment de l'uniforme scolaire de l'enfant, a montré que ces abus s'étaient probablement déroulés au Japon. Ces informations ont permis à la police japonaise de retrouver le réseau impliqué et d'arrêter son chef et quatre autres membres.

En 2016, le Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance a adopté une série de lignes directrices ayant pour but de mettre fin à la revictimisation. Destinées aux services chargés de l'application de la loi, ces lignes directrices précisent les mesures préconisées et le langage qu'il est suggéré à la police d'utiliser pour communiquer dans les médias concernant les affaires d'abus pédosexuels, afin de veiller à ce que l'identité des victimes ne soit pas découverte et donc de réduire le risque de revictimisation.



Terrorisme

Bien que le Moyen-Orient (Iraq et Syrie), l'Asie du Sud (Afghanistan et Pakistan) et l'Afrique de l'Ouest (Nigéria) soient les zones les plus gravement touchées par le terrorisme, presque toutes les régions du monde sont et continueront d'être concernées par cette menace, largement dominée par Al-Qaida et l'EIL (Daesh). Cependant, l'essor de l'EIL (Daesh) a conduit d'autres groupes terroristes islamistes à se développer ou à réaffirmer leur existence, notamment Al-Qaida dans le sous-continent indien (AQSI) et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), ce qui s'est traduit par une reprise des attentats terroristes dans ces régions.

Alors que la lutte internationale contre l'EIL (Daesh) chasse de plus en plus le groupe de ses bastions, l'inquiétude va croissant quant à la menace que représente le retour des combattants terroristes étrangers dans leur pays d'origine. Un nombre considérable de combattants étrangers devraient rentrer dans leur pays en Europe de l'Ouest (Allemagne, Belgique, France et Royaume-Uni), en Russie, en Turquie et en Asie du Sud-Est (Indonésie et

Philippines) ; ils représentent un risque sur le plan de la sécurité pour les services chargés de l'application de la loi, dans la mesure où ils sont susceptibles de faire appel à leurs nouvelles connaissances en matière de combat pour mener des attentats de retour chez eux.

Le trafic d'armes contribue également grandement à alimenter les conflits dans plusieurs régions : les armes en provenance de Libye ont renforcé la position des groupes terroristes et militants dans l'Afrique de l'Ouest voisine, tandis que des armes venues des Balkans sont arrivées entre les mains de différentes factions parties aux conflits actuels en Iraq, en Syrie et au Yémen. On a de surcroît découvert des liens importants entre les auteurs d'attentats terroristes en Europe et la grande quantité d'armes illégales en provenance des Balkans qui circulent librement dans la région, et il est fortement à craindre que les combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays d'origine puissent y avoir accès afin de perpétrer d'autres d'attentats en Europe.





Données biométriques

L'insuffisance des échanges de données biométriques sur les terroristes au niveau international crée potentiellement une faille dangereuse en matière de sécurité, susceptible d'être mise à profit par les combattants terroristes étrangers pour revenir dans leur pays sans être détectés. Lorsque des identificateurs biométriques uniques, comme les empreintes digitales et l'ADN, sont partagés dans le monde entier et mis à la disposition des agents de première ligne, il est plus facile pour la police d'identifier les terroristes connus et les aspirants terroristes, et de prévenir leurs déplacements.

Lors de la 85^{ème} session de l'Assemblée générale d'INTERPOL qui s'est tenue à Bali (Indonésie), les pays membres ont adopté une résolution visant à développer le partage des informations biométriques pour empêcher les déplacements des terroristes. Soulignant l'urgence de contrer cette menace, la résolution demande instamment aux pays de procéder à la collecte et au partage systématiques, par l'intermédiaire d'INTERPOL, de données biométriques concernant les combattants terroristes étrangers, et de recourir aux capacités policières d'INTERPOL pour effectuer des recoupements entre ces données et les informations figurant dans les bases de données mondiales de l'Organisation.

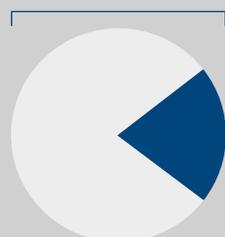
En 2016, INTERPOL a modernisé la plateforme de son système de comparaison/reconnaissance automatisées d'empreintes digitales (AFIS) en vue d'accélérer les recherches effectuées. Le système peut désormais en traiter plusieurs milliers chaque jour, soit une augmentation conséquente par rapport aux quelques centaines qui étaient possibles auparavant, tout en continuant à répondre en quelques minutes aux pays membres.

L'identification des voix lors des appels téléphoniques ainsi que sur les canaux d'Internet et des médias sociaux est susceptible d'aider la police à reconnaître et à retrouver les malfaiteurs. INTERPOL participe au Projet intégré d'identification du locuteur, piloté par l'Union européenne, qui mène des recherches concernant ce nouveau type de capacité policière. Lors d'une démonstration, le système en cours de développement a isolé et recoupé avec succès des enregistrements vocaux extraits des médias sociaux à l'aide d'identifiants clés, tels que le sexe, l'âge, la langue et l'accent.

Profils de combattants terroristes étrangers (CTE)

Fin 2016, des données sur plus de 13 300 combattants terroristes étrangers, transmises par près d'une soixantaine de pays par le canal d'INTERPOL, étaient à la disposition des pays membres à des fins d'enquête, de vérification croisée et de contrôle aux frontières. INTERPOL exploitait en outre des milliers d'autres enregistrements pour produire des analyses et proposer des pistes d'investigation aux services chargés de l'application de la loi du monde entier.

PAYS MEMBRES



60

pays membres ont mis à disposition des données sur plus de

13 300

combattants terroristes étrangers

Les composantes d'un plan efficace de lutte antiterroriste

Jürgen Stock, Secrétaire Général d'INTERPOL



« L'accès aux informations provenant de l'étranger est crucial pour renforcer le filet de sécurité qui vise à empêcher les terroristes de circuler librement et à contenir les réseaux qui soutiennent leurs activités. »

Réunion du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et de la coalition contre l'EIL, janvier 2016

« Nous avons renforcé notre fonction centralisée d'analyse criminelle afin de faciliter l'alerte précoce et la prévention. »

Sommet sur la sécurité nucléaire, avril 2016

« Des lacunes dangereuses subsistent dans les efforts déployés au niveau mondial pour détecter les combattants terroristes étrangers, y compris en ce qui concerne les vérifications dans les bases de données d'INTERPOL, et le partage d'informations reste trop fragmenté à l'heure où nous devons donner les moyens d'agir aux policiers de première ligne. »

Assemblée générale des Nations Unies, novembre 2016

« Le partage d'informations, le renforcement des capacités et une action régionale forte sont les piliers de la stratégie d'INTERPOL en matière de lutte contre le terrorisme. »

« Dans le monde entier, les attentats deviennent plus difficiles à prévoir... Cette situation exige des décisions plus rapides en première ligne et aux frontières. »

Réunion ministérielle sur la lutte contre les déplacements internationaux des terroristes, août 2016



Partenariat

INTERPOL rejoint la Coalition internationale contre l'EIL

Pour soutenir l'action internationale menée en vue de juguler l'afflux de combattants terroristes étrangers et de bloquer le financement du terrorisme, INTERPOL a rejoint en 2016 la Coalition internationale contre l'EIL. Alors que la police se trouve en première ligne de la lutte contre le terrorisme, INTERPOL apporte à la coalition de 73 pays et organisations internationales une composante policière internationale solide, faisant office de canal pour le partage d'informations entre les zones de conflit et les forces de police du monde entier.

À l'occasion de la réunion ministérielle contre l'EIL qui s'est tenue en juillet à Washington, le Secrétaire Général d'INTERPOL, M. Jürgen Stock, a indiqué aux participants qu'il conviendrait de s'inspirer de la coopération entre le Département de la Défense des États-Unis et le Bureau central national d'INTERPOL à Washington – qui a permis de transformer des informations déclassifiées recueillies sur les champs de bataille en Iraq et en Afghanistan en pistes d'enquête précieuses à l'étranger – afin d'améliorer considérablement les résultats des enquêtes menées sur l'EIL (Daesh) et ses membres dans le monde entier.

Résolution de l'ONU

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution A/71/L.17 appelant au renforcement de la coopération entre l'ONU et INTERPOL pour lutter contre le terrorisme – s'agissant notamment d'empêcher les déplacements des combattants terroristes étrangers – et contre toutes les formes de criminalité transnationale. La résolution encourage également une coopération accrue entre l'ONU et INTERPOL afin d'aider les pays à utiliser efficacement les capacités policières d'INTERPOL.



La coopération entre l'ONU et INTERPOL dans ces domaines de criminalité est essentielle pour amener la paix et la stabilité dans le monde, et atteindre nos buts communs.

Jürgen Stock,
Secrétaire Général d'INTERPOL



Terrorisme CBRNE

Le terrorisme recourant aux matières CBRNE (chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives) est une préoccupation mondiale dans la mesure où des groupes terroristes cherchent à acquérir ces matières dans l'intention de faire un grand nombre de victimes. INTERPOL aide ses pays membres à cerner et à prévenir ces menaces en proposant des formations spécialisées. En 2016, ces formations ont inclus un atelier sur le bioterrorisme destiné aux fonctionnaires irakiens des services chargés de l'application de la loi et portant sur l'évaluation des risques, les mesures de biosécurité et l'utilisation des équipements de détection ; une formation sur la procédure à suivre pour enquêter en toute sécurité sur les scènes de crime radiologiques à l'intention de policiers d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ; et un exercice de simulation en conditions réelles en Jordanie afin d'encourager une réponse interservices aux attentats bioterroristes.



1 300 participants
aux formations CBRNE
d'INTERPOL dans le monde

Analyse et action

Une analyse criminelle claire, concise et réalisée au moment opportun constitue une composante essentielle de la lutte contre le terrorisme. En 2016, INTERPOL a élaboré 20 rapports d'analyse sur des thèmes liés au terrorisme, allant des déplacements des combattants terroristes étrangers aux menaces liées aux armes chimiques en passant par le financement du terrorisme et les tendances régionales.

Cependant, l'analyse seule ne suffit pas ; elle doit être accompagnée de mesures ciblées sur le terrain. À cette fin, INTERPOL a mené en 2016 des opérations de police antiterroristes et des exercices de formation opérationnelle en Afrique, dans les Amériques, en Asie et en Europe.



Activité criminelle associée

Le flux d'armes à feu illicites entre les régions est susceptible d'alimenter le terrorisme et d'autres activités criminelles. Alors que le trafic d'armes depuis la région des Balkans vers l'Europe en vue de leur utilisation lors d'attentats terroristes suscite des préoccupations grandissantes, INTERPOL a coordonné en avril une opération visant à mettre au jour et à perturber ce mouvement au moyen de contrôles ciblés à des postes-frontières, sur des itinéraires de transit et à d'autres points névralgiques importants en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, en ex-République yougoslave de Macédoine, au Monténégro, en Serbie et en Slovénie.

Durant l'opération Balkan Trigger, environ 43 000 personnes ont fait l'objet de contrôles dans six pays de la région et plus de deux millions de vérifications ont été effectuées dans les bases de données d'INTERPOL, dont celles sur les personnes recherchées, les documents de voyage volés et perdus et les véhicules volés. Cette opération de 48 heures a permis de procéder à 14 arrestations et de saisir environ 40 armes à feu, 6 kg d'explosifs, 11 grenades à main et 1 300 munitions.



Pleins feux sur deux pays membres

Pour causer un maximum de dommages, à la fois physiques et psychologiques, les terroristes prévoient souvent de perpétrer des attentats durant des manifestations réunissant un grand nombre de personnes, comme les concerts ou les événements sportifs. En 2016, la France et le Brésil, qui accueillait respectivement le championnat de football UEFA Euro 2016 et les Jeux olympiques et paralympiques, étaient confrontés à ce risque. Les deux pays ont demandé l'appui de Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) afin de les aider à assurer la sécurité de ces événements, et de leurs spectateurs.

Déployées à Paris durant l'Euro 2016 et à Rio durant les Jeux olympiques, les IMEST ont facilité les vérifications concernant des individus dans les bases de données mondiales d'INTERPOL, notamment pour les combattants terroristes étrangers, les documents de voyage volés et perdus, les empreintes digitales et les personnes recherchées au niveau international. Le Centre de commandement et de coordination d'INTERPOL opérationnel 24 heures sur 24 était lui aussi prêt à fournir une assistance en cas d'urgence. Dans le cadre du réseau de sécurité mis en place pour les Jeux olympiques, le Brésil a réalisé chaque jour en moyenne un million de vérifications dans les bases de données d'INTERPOL sur les personnes recherchées et les documents de voyage volés et perdus (SLTD), ce qui en a fait l'un des plus gros utilisateurs au monde en 2016.

Traite d'êtres humains et trafic de migrants

L'année 2016 a connu des niveaux sans précédent de migration sur le plan mondial en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels les conflits en cours, la pauvreté et l'instabilité économique. Les flux migratoires les plus importants ont concerné quelque 365 000 migrants arrivés en Europe, principalement depuis le Moyen-Orient et l'Afrique, après avoir suivi des itinéraires terrestres dans les Balkans et en Europe de l'Est, ou maritimes depuis la Turquie et l'Afrique du Nord. Les voies ainsi empruntées présentaient de multiples dangers : près de 4 700 migrants ont péri en essayant de rejoindre l'Europe par la mer en 2016.

Les réseaux transnationaux de criminalité organisée n'ont pas tardé à tirer un avantage lucratif de la crise. Les rapports indiquent que la vaste majorité des migrants versent de l'argent en échange de la facilitation de leurs mouvements. Les méthodes traditionnelles associées au trafic de migrants, comme la dissimulation, l'utilisation de documents falsifiés et de moyens de transport dangereux, restent employées dans toutes les régions, sans aucune considération, ou si peu, pour la sécurité de migrants vulnérables.

La traite d'êtres humains, une forme de criminalité organisée internationale qui rapporte des milliards de dollars et n'épargne aucune région du monde, est étroitement liée à cette question. Dans la plupart des cas, femmes, hommes et enfants font l'objet d'un trafic entre les régions et les pays aux fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé. De fait, la crise des réfugiés a aggravé la situation précaire de nombreux travailleurs peu qualifiés de régions telles que le Moyen-Orient, les rendant plus vulnérables à ce trafic.

Bien qu'en 2016 le public se soit essentiellement intéressé à la migration à destination de l'Europe, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants ont également constitué d'importants problèmes sur le plan de la sécurité en Asie. L'Indonésie, le Bangladesh et la Thaïlande ont connu un afflux de migrants appartenant à des minorités, qui paient souvent des réseaux de trafic de migrants pour qu'ils les transportent. En Asie du Sud-Est, l'industrie de la pêche est de plus en plus concernée par la traite d'êtres humains, certains exploitants de navires tirant parti des lacunes en matière de réglementation et d'application de la loi pour maintenir les travailleurs dans des conditions de travail forcé, et il est souvent fait état de violences physiques, d'une durée de travail excessive et de privation de nourriture.



Infra Hydra

INTERPOL a fait appel à l'aide du public pour localiser des fugitifs impliqués dans le trafic de migrants. L'opération Infra Hydra, édition 2016 de la série d'opérations annuelles Infra d'INTERPOL (Infra pour *International Fugitive Round Up and Arrest*), ciblait 180 fugitifs recherchés par 31 pays, des informations sur 10 d'entre eux ayant été diffusées dans le cadre d'un appel à témoins.

Des officiers spécialisés des services de recherche de fugitifs et d'immigration, de 24 nationalités différentes, ont travaillé ensemble au Secrétariat général d'INTERPOL afin d'échanger des informations et de coordonner les enquêtes transnationales. Parmi les 26 individus arrêtés et les plus de 30 localisés se trouvaient :

- Un Marocain de 39 ans suspecté d'avoir fourni des cartes d'identité belges volées à trois ressortissants syriens pour un montant de 12 000 EUR ;
- Un Serbe de 43 ans soupçonné d'appartenir à une filière de criminalité organisée qui a fait passer 25 migrants de la Serbie à la Hongrie ;
- Un Iranien de 40 ans, membre présumé d'une filière internationale de passeurs entre l'Iran et l'Europe, qui a été arrêté en Espagne. Ce réseau est accusé d'avoir confisqué les passeports de ses victimes, parmi lesquelles des enfants, afin d'augmenter ses tarifs pendant le voyage, facturé jusqu'à plusieurs milliers d'euros par personne.

Un groupe organisé albanais, qui transportait des migrants à bord d'un zodiac entre la France et l'Angleterre pour près de 14 000 EUR par personne, a également été identifié, et plusieurs de ses membres ont été arrêtés, parmi lesquels l'organisateur des traversées et le comptable.



Les réseaux criminels impliqués n'ont aucune considération pour la sécurité ou le bien-être des personnes qui font appel à leurs services illégaux : pour eux, les migrants sont simplement des marchandises à livrer, comme en témoignent les événements tragiques recensés à travers le monde.

Michael O'Connell,
 Directeur de l'Appui opérationnel et
 de l'analyse à INTERPOL



Principales conclusions du rapport conjoint d'Europol et d'INTERPOL sur les réseaux de trafic de migrants



5 à 6
milliards d'USD

Chiffre d'affaires annuel estimé
du trafic de migrants (2015)

Une entreprise multinationale

Les suspects sont originaires de
plus de



100 pays

90%



Pourcentage des déplacements de
migrants vers l'Union européenne
organisés par un réseau criminel



Des réseaux aux liens peu structurés

l'organisation des passeurs

Structure des réseaux de trafic de migrants

Des chefs qui coordonnent de
loin les activités menées le long
d'un itinéraire donné

Des organisateurs qui gèrent les
activités au niveau local grâce à
des contacts personnels

Des passeurs opportunistes



Liens criminels

Les suspects dans les affaires de
trafic de migrants sont généralement
déjà impliqués dans d'autres formes
de criminalité



Travail forcé/exploitation sexuelle

Les migrants qui sont en route vers
l'UE sont vulnérables, car ils doivent
rembourser leur dette aux passeurs



Principaux axes

Les itinéraires suivis par le trafic de
migrants sont fluides et influencés
par des facteurs externes, tels que
les contrôles aux frontières



Combattants terroristes étrangers

Le risque est de plus en plus grand
de voir les CTE profiter des flux
migratoires pour entrer/revenir
dans l'UE

Conférence sur le trafic de migrants

Le trafic de migrants est une préoccupation mondiale et la lutte internationale contre les réseaux criminels impliqués ne peut aboutir sans une réponse multilatérale. Le deuxième Forum opérationnel INTERPOL/Europol sur la lutte contre les réseaux de trafic de migrants, qui s'est tenu en février, a été l'occasion, pour les deux organisations policières, de partager des informations et de débattre de mesures opérationnelles dans des domaines de premier plan tels que le blanchiment d'argent, le recours aux médias sociaux par les réseaux de trafiquants, l'usurpation d'identité, la fraude documentaire, les liens avec d'autres infractions et les modes opératoires des passeurs.

Depuis le premier forum opérationnel conjoint, en 2015, INTERPOL et Europol ont renforcé leur coopération afin d'appuyer au mieux les enquêtes des services chargés de l'application de la loi dans les pays d'origine, de transit et de destination. Un rapport conjoint sur les réseaux de trafic de migrants touchant l'Europe a été publié afin de fournir un aperçu global des réseaux impliqués, des zones dans lesquelles ils opèrent principalement et de leurs activités.

Les discussions ont également porté sur le Réseau opérationnel INTERPOL de spécialistes de la lutte contre le trafic de migrants, constitué de 86 experts issus de 71 pays d'origine, de transit et de destination, qui travaille en étroite collaboration avec Europol et d'autres partenaires pour améliorer l'échange en temps réel d'informations de police dans le monde entier et pouvoir ainsi mener des enquêtes plus efficaces sur les trafiquants de migrants et démanteler leurs réseaux.

4^{ème} Conférence mondiale INTERPOL sur le trafic d'êtres humains

Principaux thèmes de la conférence :

- Désorganiser les réseaux criminels transnationaux qui se livrent à la traite d'êtres humains
- Protéger les victimes de trafic pour qu'elles ne puissent plus être exploitées
- Les liens entre la crise migratoire et la criminalité transnationale
- Le trafic d'êtres humains dans le circuit économique
- La collaboration entre les services chargés de l'application de la loi et le secteur privé



Pleins feux sur une région

Bien que la traite d'êtres humains et le trafic de migrants évoquent à présent les itinéraires à destination de l'Europe, les flux migratoires et de trafic sont également importants en Amérique du Sud. L'opération Intercops-Spartacus III, coordonnée par le Bureau régional d'INTERPOL pour l'Amérique du Sud en Argentine, ciblait la traite des êtres humains dans la région et s'est traduite par la libération de plus de 2 700 victimes, 134 arrestations et le démantèlement d'au moins 7 réseaux de criminalité organisée.

Pérou : environ 900 policiers ont pris part à une opération ciblant l'exploitation sexuelle et le travail forcé dans le secteur des mines d'or, arrêtant cinq suspects et délivrant plus de 190 femmes et 250 hommes.

Brésil : une agence d'adoption soupçonnée de trafic d'enfants et de bébés depuis l'Europe de l'Est a été fermée.

Colombie : démantèlement du réseau « Paniagua » soupçonné de s'être livré au trafic de centaines de femmes et de filles d'Amérique du Sud vers la Chine. Les victimes se voyaient remettre des documents d'identification falsifiés, leur voyage et leur hébergement étaient pris en charge et elles étaient ensuite réduites en esclavage sexuel.

Honduras : sauvetage d'une orpheline âgée de deux ans, victime d'une tentative de trafic avec des documents d'identité frauduleux.

Bolivie : arrestation d'un homme et d'une femme dont l'entreprise recrutait des jeunes hommes et des jeunes femmes en leur promettant des emplois très bien rémunérés, mais les forçait ensuite à travailler dans des conditions assimilables à de l'esclavage, sans rémunération.

La Colombie a également mené plusieurs opérations ciblant des réseaux de trafic de migrants. Une enquête s'est traduite par l'arrestation de 14 suspects et le démantèlement d'une filière criminelle soupçonnée de s'être livrée au trafic de centaines de victimes de l'Équateur au Panama en passant par la Colombie et le Venezuela. Dans une autre affaire, 18 suspects ont été arrêtés pour leur appartenance à un réseau de trafic de migrants qui aurait demandé à ses victimes de payer jusqu'à 1 400 USD pour leur transport dans des conditions épouvantables entre la Colombie et l'Équateur. Parmi les victimes délivrées se trouvaient des femmes enceintes et d'autres accompagnées de bébés, dont plusieurs nécessitaient des soins médicaux en urgence.

Activité criminelle associée

Des enlèvements d'enfants ont lieu dans tous les pays et dans toutes les régions. Ils peuvent rapidement se transformer en problème international lorsque l'on fait franchir des frontières aux victimes. L'enlèvement criminel, l'enlèvement parental et le déplacement d'enfants vers des zones de conflit préoccupent de plus en plus les services chargés de l'application de la loi du monde entier.

Afin de mieux faire connaître ce problème mondial et le rôle de l'ensemble des parties prenantes, INTERPOL a coorganisé un colloque sur les enlèvements internationaux d'enfants avec l'École nationale supérieure de la Police et le Centre notarial de Droit européen, et l'appui de la Faculté de droit de l'Université Lyon 3. Les 150 participants représentant des gouvernements, des services chargés de l'application de la loi, les secteurs juridique et judiciaire, des organismes régionaux, ainsi que des ONG se sont penchés sur la question de la lutte contre ce sujet de préoccupation mondiale. Ils ont en particulier recommandé que les notices jaunes d'INTERPOL, qui permettent d'alerter la police au sujet de la disparition de personnes, soient utilisées sans retard dans tous les cas de disparition d'enfants.



Publiées : **2 675**

En cours de validité : **8 862**

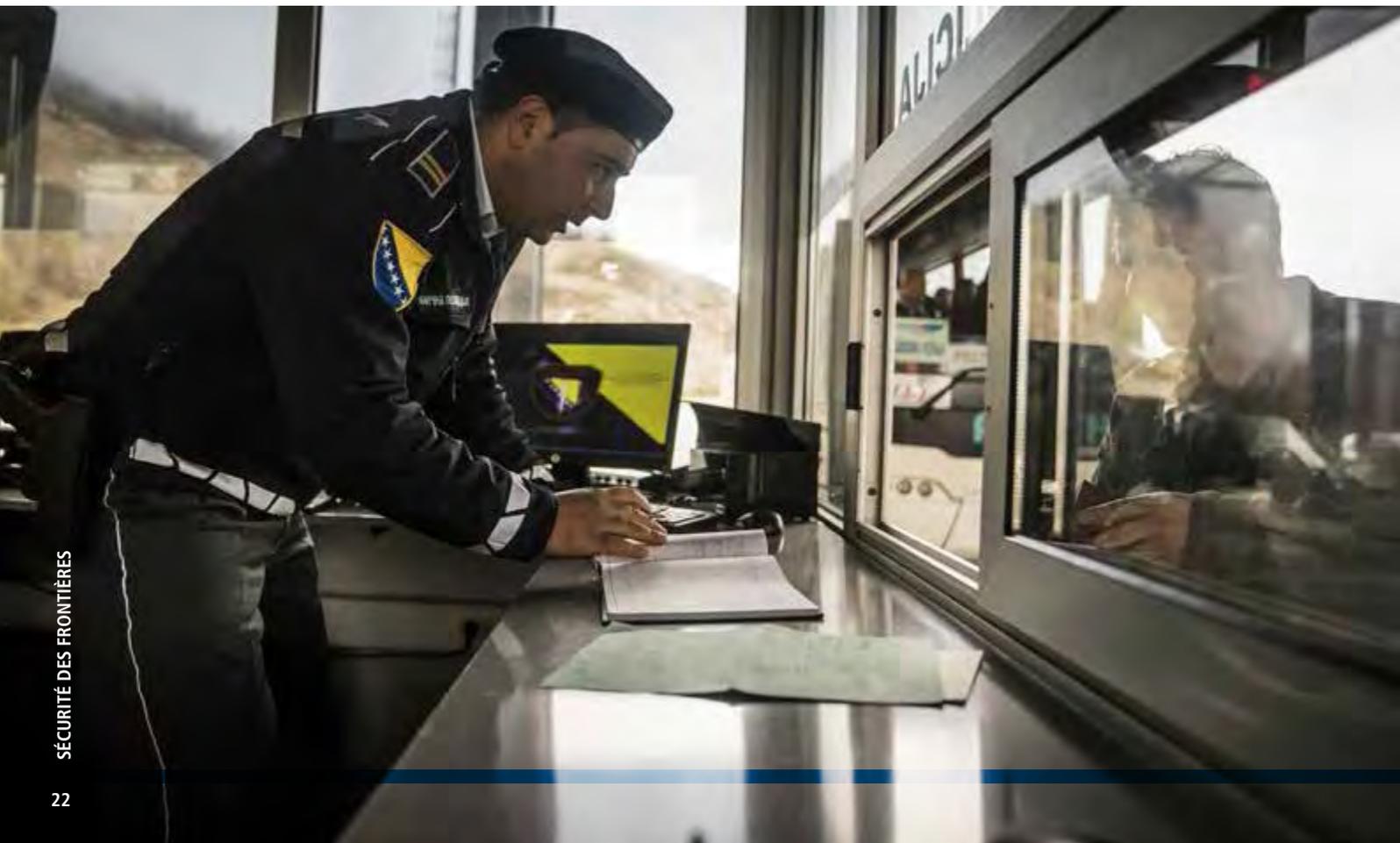


Sécurité des frontières

Dans le monde interconnecté qui est le nôtre, les frontières nationales ne font plus obstacle aux infractions et à leurs auteurs. Si les mouvements massifs de personnes et de marchandises présentent de nombreux avantages pour la société, ils peuvent également servir à dissimuler les déplacements de criminels, y compris de terroristes. Avec la généralisation croissante des voyages internationaux, les passeports faux ou falsifiés sont devenus des éléments importants de l'arsenal des terroristes et autres malfaiteurs cherchant à cacher leur identité et à franchir les postes-frontières sans être repérés.

Voyager est devenu très courant, pour les malfaiteurs comme pour les citoyens ordinaires. Des jeunes hommes et des jeunes femmes se rendent dans les zones de conflit pour y rejoindre des groupes terroristes, tandis que des délinquants pédosexuels vont exploiter des victimes dans d'autres pays que le leur. Les trafiquants et les passeurs tirent parti du développement de ces mouvements transfrontaliers pour dissimuler leurs chargements de marchandises illicites et de migrants désespérés.

Pour franchir les frontières et les faire franchir à leurs produits illicites, les réseaux criminels font preuve d'une ingéniosité croissante. Les passeports volés, les documents d'identité falsifiés, la corruption et diverses techniques de dissimulation sont devenus des outils criminels de plus en plus répandus, dont la détection lors des vérifications systématiques exige des agents aux frontières une vigilance particulière et une connaissance des dernières tendances en la matière.



Notices rouges – Opération Adwenpa

Lors de l'opération Adwenpa, plus d'une centaine d'agents ont procédé à des contrôles de sécurité renforcés aux frontières au moyen de vérifications dans les bases de données d'INTERPOL aux postes-frontières aériens et terrestres de cinq pays : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo. Outre la saisie de près de 900 kg de stupéfiants, de sept voitures volées, de bijoux de contrebande d'une valeur de 1 million d'USD, de 80 kg d'ivoire de contrebande et du sauvetage de six enfants, victimes présumées d'un trafic à des fins de travail forcé, deux hommes qui faisaient l'objet de notices rouges d'INTERPOL ont été identifiés : un ressortissant ghanéen recherché par le Brésil pour trafic de stupéfiants a été placé en détention à la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, et un ressortissant français recherché pour fraude et détournement de fonds par le Bénin a été arrêté à l'aéroport international d'Abidjan.

Une deuxième phase de l'opération s'est déroulée ultérieurement, aux postes-frontières de 14 pays d'Afrique de l'Ouest. Sept Guinéens soupçonnés d'aide à l'immigration illégale de sept hommes et femmes faisant route vers l'Italie ont été arrêtés, tandis que 10 hommes ayant pour destination l'Europe ou des mines d'or en Guinée ont été secourus, et deux individus soupçonnés de traite d'êtres humains ont été arrêtés. Cette opération a également permis la saisie de plus de 20 véhicules volés, de stupéfiants et de cigarettes, de médicaments et de denrées alimentaires de contrefaçon, ainsi que l'arrestation d'un ressortissant de la République centrafricaine recherché par la France pour vol à main armée.

Les notices d'INTERPOL sont des demandes internationales de coopération ou des mises en garde permettant aux services de police des pays membres d'échanger des informations essentielles liées à des infractions. Une notice rouge est une demande de localisation et d'arrestation provisoire d'un individu en attendant son extradition.



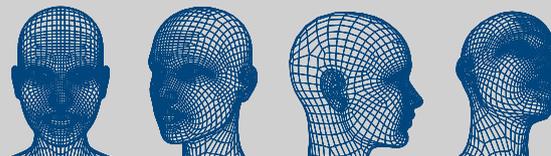
Publiées : **12 878**

En cours de validité : **47 265**

Détection des faux documents

Les terroristes et d'autres malfaiteurs, tels que les trafiquants d'êtres humains et les passeurs, ont souvent recours à des faux documents de voyage pour échapper à la détection lorsqu'ils franchissent les frontières. Il est par conséquent essentiel que les services chargés de l'application de la loi puissent repérer rapidement les fraudes à l'identité. Pour doter les agents aux frontières des compétences techniques requises pour repérer les faux passeports et autres documents d'identité falsifiés, INTERPOL a organisé des formations à l'intention d'agents du contrôle aux frontières, de l'immigration, des laboratoires d'expertise en écriture et documents, et des unités spécialisées dans la criminalité financière et organisée du Cambodge et de la Turquie. Ont été présentées aux participants les évolutions les plus récentes en matière d'éléments de sécurité des documents et de techniques d'impression, l'utilisation d'équipements spécialisés aux fins d'examen des documents et les capacités policières d'INTERPOL visant à aider les pays membres à prévenir l'utilisation de documents frauduleux aux frontières.

Reconnaissance faciale



En novembre 2016, INTERPOL a lancé une base de données d'images faciales qui permet à la police de partager et de comparer des données en vue d'identifier des fugitifs, des personnes disparues et des individus présentant un intérêt par rapport à des clichés anthropométriques, des photographies parues dans les médias et d'autres images connues.





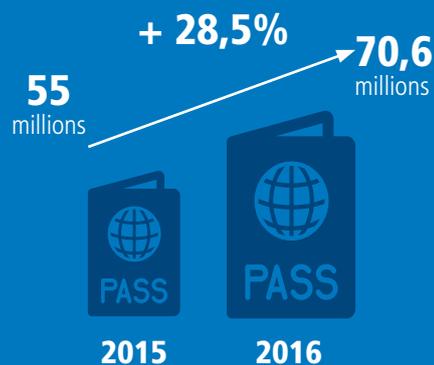
I-Checkit : déploiement dans le secteur du transport maritime

L'initiative I-Checkit d'INTERPOL permet à des partenaires privés du secteur du transport aérien d'envoyer les données des passeports des passagers à INTERPOL en vue de leur vérification dans la base de données SLTD, ce qui renforce la sécurité aux frontières avant même que les voyageurs n'entament leur voyage. Reconnaisant l'intérêt de cette mesure de sécurité, les pays membres ont adopté en 2016, lors de l'Assemblée générale d'INTERPOL, une résolution concernant l'extension de I-Checkit au secteur du transport maritime. Le premier partenaire dans ce domaine est Carnival Corporation, qui a intégré I-Checkit dans les procédures de contrôle des passagers de ses paquebots de croisière.

SLTD en chiffres - 2016

Dans les aéroports et aux postes-frontières terrestres, les pays membres peuvent vérifier les passeports au moyen de la base de données INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD) afin de repérer les individus voyageant avec un document frauduleux ou signalé comme volé.

Enregistrements



1,7 milliard de recherches
159 000 signalements positifs
175 pays qui utilisent cette base de données
48,5% de recherches effectuées par les pays européens (**848 millions**)

Opération Tri-Border Lutter contre les réseaux de criminalité organisée

Connue pour les activités de criminalité organisée qui s'y déroulent, la région des trois frontières entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay a été la cible d'une opération coordonnée par INTERPOL à des postes-frontières clés, notamment des ponts reliant ces pays. À cette occasion, des fonctionnaires ont procédé à quelque 25 000 vérifications dans les bases de données mondiales d'INTERPOL, et l'opération a permis d'arrêter 25 personnes, de saisir 750 kg de stupéfiants, notamment de la marijuana et de la cocaïne, et de retrouver 14 véhicules volés. Parmi les individus arrêtés se trouvait un Italien recherché pour un meurtre commis en Argentine et qui faisait l'objet d'une notice rouge d'INTERPOL. Son identification et son arrestation ont eu lieu alors qu'il cherchait à quitter le Paraguay pour le Brésil.



Lorsque les agents de première ligne ont accès au réseau mondial et aux bases de données d'INTERPOL, ils peuvent effectuer des recoupements entre des enquêtes apparemment sans liens dans le monde entier.

Tim Morris
Directeur exécutif des Services de police
à INTERPOL



Pleins feux sur un pays membre

L'Asie du Sud-Est est devenue une plaque tournante pour de nombreux malfaiteurs et marchandises illicites : on sait que des combattants terroristes étrangers passent par cette région lorsqu'ils se rendent dans les zones de conflit ou en reviennent, tandis que des marchandises telles que l'ivoire, les stupéfiants et les contrefaçons à destination de différents marchés y transitent également. Les Philippines jouent un rôle de premier plan pour appuyer les activités de gestion des frontières d'INTERPOL dans la région, en particulier par l'intermédiaire du Programme UE-ASEAN sur la gestion des migrations et des frontières.

Dans le cadre du programme d'INTERPOL, le pays a accueilli plusieurs activités opérationnelles et de formation ou y a pris part, de l'accueil d'un atelier sur les procédures de gestion des visas et des frontières à la participation à des formations sur la lutte contre la traite des êtres humains et l'utilisation efficace des capacités policières d'INTERPOL s'agissant de la sécurité aux frontières. Les Philippines ont également joué un rôle important lors de l'opération Sunbird II, qui ciblait des terroristes présumés et d'autres fugitifs internationaux cherchant à traverser les frontières des pays de l'ASEAN. Environ cinq millions de vérifications ont été effectuées à des postes-frontières terrestres, aériens et maritimes de la région, donnant lieu à sept arrestations et près d'une centaine de signalements positifs, dont 71 concernant des passeports enregistrés dans la base de données SLTD d'INTERPOL.

Activité criminelle associée

Prévenir les déplacements des individus dangereux n'est que l'un des aspects d'une sécurité aux frontières efficace ; la police doit également être capable d'empêcher les substances dangereuses de franchir les frontières nationales. Face à la menace croissante d'une utilisation de matières CBRNE par des terroristes pour commettre des attentats, il est crucial de détecter ces matières pour prévenir leur trafic.

INTERPOL a organisé plusieurs exercices de formation à l'intention des services de police, des douanes, des services chargés de l'immigration et de la sécurité aux frontières, et des unités CBRNE et antiterroristes d'Asie du Sud-Est et d'Amérique du Sud ciblant les mouvements illicites de précurseurs chimiques, d'explosifs et de matières nucléaires et radioactives. Lors d'exercices opérationnels, des voyageurs, des véhicules et des cargaisons ont été contrôlés aux postes-frontières afin d'identifier ces substances potentiellement dangereuses et de prévenir leur trafic. Dans le cadre de scénarios en conditions réelles, des acteurs étaient mêlés incognito aux voyageurs ordinaires afin de vérifier la capacité des agents à détecter correctement les matières CBRNE.



Trafics

Le trafic n'est pas un phénomène criminel nouveau : dès lors qu'il est possible de tirer profit de mouvements illégaux de marchandises entre différents lieux géographiques, les réseaux criminels ne tardent pas à entrer en action. Ce qui a changé, en revanche, ce sont les biens sur lesquels portent les trafics et les itinéraires empruntés pour les transporter d'un pays et d'une région à l'autre.

Représentant depuis longtemps un problème pour les services chargés de l'application de la loi, le trafic de stupéfiants a évolué tout en restant le même. Si les régions où l'on se livre à la culture et à la production illicites de stupéfiants ont relativement peu changé – cannabis en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest ; cocaïne en Amérique latine et particulièrement en Colombie ; et opium en Afghanistan, au Laos et au Myanmar –, les itinéraires de trafic se sont transformés. L'héroïne afghane destinée à l'Europe transite par l'Afrique australe et orientale, tandis que la région de l'Afrique subsaharienne devient de plus en plus une plaque tournante du trafic mondial de stupéfiants.

Plus au nord, les anciennes routes commerciales de la région du Sahel sont à présent des itinéraires de trafic pour les biens de consommation, les stupéfiants, les armes, les espèces sauvages et même les êtres humains. La pauvreté, les conflits internes et la faible gouvernance ont fait de cette région un terrain fertile pour les activités des groupes criminels et terroristes.

Alimenté par la demande d'ivoire d'éléphant, de cornes de rhinocéros et de pangolins sur les marchés asiatiques, le trafic intercontinental d'espèces sauvages et de produits d'espèces sauvages de l'Afrique subsaharienne vers l'Asie représente aujourd'hui l'un des itinéraires de trafic les plus importants et dont la croissance est la plus rapide.



« Traversée du détroit »

Les véhicules volés font souvent l'objet d'un trafic entre différentes régions afin d'être revendus, exploités pour leurs pièces ou utilisés pour commettre d'autres infractions, potentiellement graves. Ciblant une route bien connue pour être empruntée par les organisations criminelles qui font passer des véhicules d'Europe en Afrique du Nord, l'opération Paso del Estrecho (ou « Traversée du détroit ») a permis à la Police nationale espagnole de vérifier environ 3 000 véhicules dans la base de données sur les véhicules volés d'INTERPOL aux ports d'Algésiras et de Tarifa, dans le sud du pays. Quelque 20 véhicules volés ont été identifiés et retrouvés, et des informations ont été recueillies afin de permettre l'identification des réseaux criminels qui se livrent à ce trafic.

Base de données d'INTERPOL sur les véhicules volés



Enregistrements : **7,2 millions**

Recherches : **191 millions**

128 pays alimentent la base

Le patrimoine culturel dans les zones de conflit

La question du pillage, du trafic et de la vente illicite d'objets culturels – en particulier en provenance des zones de conflit du Moyen-Orient – revêt une importance accrue depuis l'adoption de la résolution 2199 du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2015, qui établit un lien direct entre le trafic des biens culturels dans la région et le financement du terrorisme, et empêche de manière explicite ce type de commerce avec l'EIL (Daesh) et d'autres entités terroristes.

En réponse à cette menace, INTERPOL et l'UNESCO ont organisé une réunion au Liban afin d'appréhender clairement l'ampleur du trafic d'objets culturels, d'évaluer la mise en œuvre de la résolution de l'ONU et de mettre en commun l'expertise des différentes organisations qui coopèrent en vue d'aider l'Iraq et la Syrie à reprendre le contrôle de leur patrimoine culturel.

Base de données INTERPOL sur les œuvres d'art



Enregistrements : **49 558**

Recherches : **33 886**

La base de données INTERPOL sur les œuvres d'art volées contient des descriptions et des photographies d'objets culturels déclarés volés par des pays membres d'INTERPOL et des partenaires internationaux comme le Conseil international des musées et l'UNESCO, et peut être interrogée en temps réel par les utilisateurs autorisés.

Opération Opson V

Opération conjointe INTERPOL-Europol ciblant les produits alimentaires et les boissons de contrefaçon dans le monde entier

Au cours de cette opération qui a duré quatre mois, **5,5** millions d'unités de produits alimentaires et de boissons – près de **1,5** million de litres et plus de **11** tonnes – ont été saisies dans des magasins, sur des marchés, dans des aéroports, des ports maritimes et des zones industrielles.



ITALIE

85 tonnes d'olives « peintes » avec des solutions de sulfate de cuivre pour en améliorer la couleur.



GRÈCE

3 usines illégales produisant de l'alcool de contrefaçon (plus de 7 400 bouteilles de faux alcool et d'étiquettes contrefaites).



SOUDAN

9 tonnes de sucre de contrefaçon contaminé avec de l'engrais.



CORÉE DU SUD

arrestation d'un homme pour contrebande de faux compléments alimentaires vendus en ligne en tant que produits naturels, mais contenant des ingrédients dangereux.



BOLIVIE

Des milliers de boîtes de sardines portant de fausses étiquettes.



ZAMBIE

1 300 bouteilles de faux whisky dans le conditionnement d'origine qui avait été volé dans un entrepôt ; plus de 3 200 boîtes de boissons diététiques en poudre dont la date d'expiration avait été modifiée.



THAÏLANDE

un réseau illicite opérant dans 10 provinces et important illégalement de la viande de bœuf et de buffle impropre à la consommation (plus de 30 tonnes de viande saisies).



INDONÉSIE

70 kg d'intestins de poulet conservés dans le formol ; plus de 310 000 produits alimentaires illégaux dissimulés dans un entrepôt et qui auraient été importés clandestinement depuis la Malaisie.

Un partenariat renouvelé

INTERPOL et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) coopèrent de longue date dans leur lutte contre la criminalité transnationale et le terrorisme. Afin de renforcer cette relation, l'Assemblée générale a approuvé, en 2016, un accord complémentaire portant sur l'échange d'informations, la formation et les activités conjointes dans six domaines d'intérêt commun : le terrorisme, les trafics illicites et la criminalité organisée, la cybercriminalité, la sûreté maritime et la protection des frontières, les capacités en matière de police scientifique et de justice pénale, et les capacités institutionnelles.

Trafic de matières dangereuses

Face à la menace permanente d'une utilisation de matières dangereuses par des terroristes pour commettre des attentats, INTERPOL forme les services chargés de l'application de la loi du monde entier à la détection et à la prévention de ce trafic. Une formation opérationnelle organisée en Géorgie a ciblé les voyageurs et les marchandises à l'aéroport international de Tbilissi dans le but de détecter des matières nucléaires et radioactives, tandis que des fonctionnaires d'Asie du Sud-Est ont suivi en Indonésie une formation portant sur le trafic de matières chimiques et explosives.

Projet Interflow

Ce projet d'INTERPOL, qui aide les forces de police à détecter, à identifier et à arrêter les trafiquants de stupéfiants dont les activités ont un lien avec l'Afrique, a organisé en septembre une réunion opérationnelle ayant permis à des enquêteurs venus de 27 pays de partager des pistes d'investigation et de se pencher sur les flux mondiaux du trafic de stupéfiants à destination de l'Afrique et transitant par ce continent. Parmi les tendances naissantes de la criminalité liée aux stupéfiants abordées à cette occasion figurait l'augmentation du trafic d'héroïne ainsi que de la production et du trafic de méthamphétamine sur tout le continent.

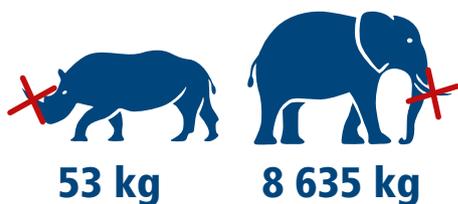


Les services chargés de l'application de la loi ne peuvent traiter ces différentes formes de criminalité de manière isolée.

Michael O'Connell
 Directeur de l'Appui opérationnel
 et de l'analyse à INTERPOL



Arrestations liées au trafic de l'ivoire



Un homme a été arrêté et des mandats d'arrêt ont été délivrés à l'encontre de trois autres individus en liaison avec des enquêtes portant sur deux réseaux criminels organisés soupçonnés de s'être livrés au trafic d'au moins 8 635 kg d'ivoire et 53 kg de corne de rhinocéros de l'Afrique orientale et australe à destination de l'Asie. Un ressortissant chinois de 44 ans a été arrêté en Tanzanie à la suite du déploiement de Cellules INTERPOL de soutien aux enquêtes au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda.

INTERPOL a également fourni une assistance pour analyser l'historique de déplacements effectués, des transactions financières et d'autres éléments de preuve, notamment des téléphones portables saisis qui ont fait l'objet d'une expertise informatique, et a recueilli des renseignements complémentaires pour analyse afin de mettre en évidence d'autres liens potentiels avec les réseaux de criminalité organisée.



Pleins feux sur un pays membre

L'Amérique du Sud est sillonnée par divers itinéraires de trafic, des trajets bien connus suivis par les stupéfiants aux routes plus confidentielles empruntées par les marchandises illicites. La Colombie est aux avant-postes de la lutte menée pour juguler ces flux criminels et a collaboré avec les pays voisins de la région et avec INTERPOL durant l'opération Jupiter 2016 qui ciblait les trafics illicites. Les renseignements recueillis ont permis l'identification de cinq groupes criminels impliqués dans la production et le trafic de carburant, de vêtements, de boissons alcooliques et de produits alimentaires dans le pays, ainsi que le démantèlement de 34 réseaux de ce type dans toute l'Amérique du Sud et la saisie de plus de trois millions de contrefaçons, parmi lesquelles figuraient des produits alimentaires, des téléphones portables, des jouets, des boissons alcooliques et des composants électroniques.

Le trafic de cocaïne de l'Amérique latine vers l'Europe via l'Afrique occidentale est devenu une préoccupation majeure des services chargés de l'application de la loi à toutes les étapes des itinéraires concernés ; il est également lié à d'autres formes de criminalité. Dans ce contexte, la 17^{ème} réunion du Programme mondial d'INTERPOL sur la lutte anticorruption, la criminalité financière et le recouvrement d'avoirs organisée en Colombie en décembre a fait une large place à la criminalité financière associée au trafic de cocaïne, et en particulier aux liens entre ce trafic et la corruption, notamment les pots-de-vin et le blanchiment de l'argent de ses produits illicites.

Activité criminelle associée

Les organisations criminelles peuvent utiliser les mêmes itinéraires de trafic pour transporter toute une série de marchandises, estompant la distinction entre les groupes qui se livrent au trafic de stupéfiants, au trafic de migrants et à la contrebande de produits illicites de la flore et de la faune sauvages. Les liens entre ces activités deviennent de plus en plus inextricables, ce qui exige une réponse coordonnée de la part de services chargés de l'application de la loi spécialisés dans des types de criminalité différents.

Pour lutter contre ces formes de criminalité diversifiées mais souvent liées, l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (OCCPAE) et l'Organisation de coopération régionale des Chefs de police d'Afrique australe (SARPCCO) ont mené l'opération Usalama III avec le soutien des bureaux régionaux d'INTERPOL pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Environ 1 500 policiers ont été déployés dans 22 pays afin de cibler les trafics transnationaux. Parmi ses principaux résultats, cette opération a permis de retrouver des véhicules volés en Europe et en Asie, de secourir des victimes de la traite des êtres humains et de découvrir des médicaments, des stupéfiants et de l'ivoire d'éléphant de contrebande.

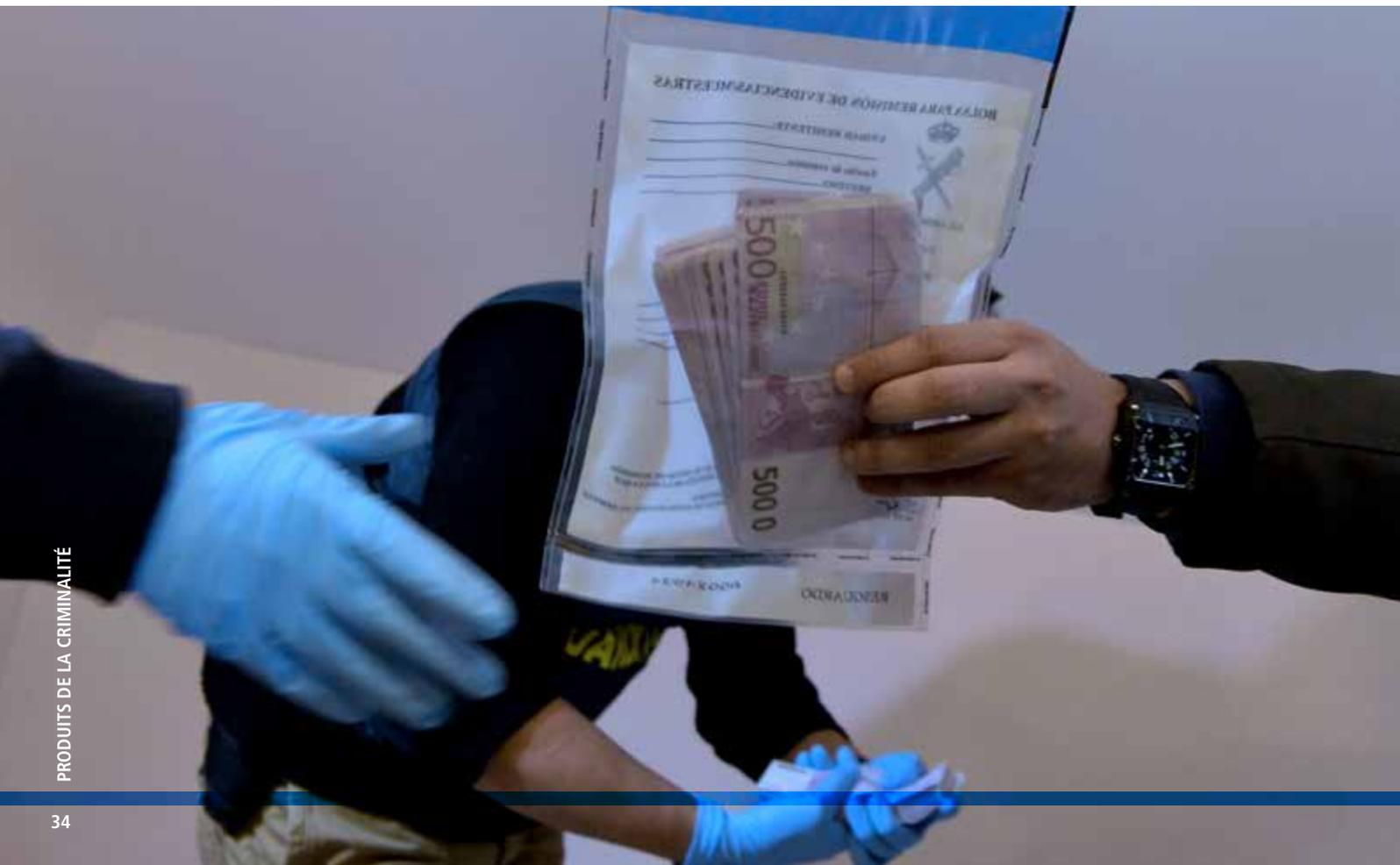


Produits de la criminalité

Il est fréquent que les groupes criminels se livrent à certains types d'activités criminelles non pas directement pour ces activités, mais pour générer des profits qui serviront à financer des infractions plus graves. La vente de biens illicites, le vol de véhicules et les paris sportifs illégaux appartiennent en règle générale à cette catégorie. Les réseaux criminels s'efforcent également d'augmenter leurs revenus en se livrant à différentes formes de corruption, des pots-de-vin à l'extorsion en passant par la fraude. La corruption touche tous les secteurs de la société et toutes les régions du monde ; elle est un terrain fertile pour les activités relevant de la criminalité organisée, facilitées par la complicité d'agents publics corrompus.

Ces profits illicites, les organisations criminelles les obtiennent de bien des façons : pots-de-vin versés aux agents publics pour qu'ils « regardent ailleurs » ou apportent directement leur soutien à des activités illégales ; argent versé à des sportifs ou à des officiels pour influencer le résultat d'un match ; exploitation d'établissements ou de sites de paris clandestins ; escroqueries par messagerie électronique ou téléphone. Dans le même ordre d'idées, on trouve le blanchiment d'argent pour masquer la provenance illicite de tels fonds.

La fraude et la corruption touchent de plus en plus le secteur de l'environnement. Les activités liées à la pêche illégale sont facilitées par les pots-de-vin versés aux fonctionnaires des ports et la falsification des documents concernant la propriété des bateaux et l'origine des prises. Dans le secteur forestier, les réseaux criminels versent des pots-de-vin aux fonctionnaires pour « sécuriser » les mouvements illicites de bois et exploitent les mêmes itinéraires pour transporter d'autres marchandises illicites.



La corruption dans l'athlétisme

Dans le cadre de l'opération Augeas, INTERPOL a coordonné une enquête mondiale dirigée par la France sur une affaire internationale présumée de corruption à laquelle étaient mêlés des responsables sportifs et des athlètes. Dans le cadre de cette opération et à la demande des autorités françaises, INTERPOL a publié une notice rouge à l'encontre de Papa Massata Diack, ancien consultant de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) et fils de l'ancien président de l'IAAF, qui est recherché par la France pour complicité de corruption passive, blanchiment aggravé et concours en bande organisée à une opération de placement, dissimulation ou conversion du produit d'un délit de corruption active.

Paris illégaux durant l'Euro 2016

L'opération Soga VI (pour *soccer gambling*, paris sur le football) a ciblé des réseaux criminels qui organisaient des paris illégaux durant le championnat de football de l'Euro 2016. Près de 4 000 perquisitions ont été réalisées en Chine – y compris à Hong Kong et à Macao –, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam dans des établissements de paris clandestins, dont on estime qu'ils ont brassé pour 649 millions d'USD de paris. Plus de 4 100 personnes ont été arrêtées et 13,6 millions d'USD ont été saisis.

Partenariats actuels

Afin de lutter contre les profits mal acquis, il est essentiel de protéger le monde sportif contre la corruption et toute autre intrusion criminelle, mais les services chargés de l'application de la loi ne peuvent à eux seuls assumer cette tâche. Les principaux acteurs de l'univers du sport – des associations nationales et internationales aux sportifs eux-mêmes – doivent agir de concert pour lutter contre les organisations criminelles qui cherchent à tirer profit d'infractions contre le sport comme le trucage de matches, les paris illégaux et le dopage.

INTERPOL et le Comité International Olympique (CIO) travaillent en étroite collaboration afin de protéger l'intégrité de l'ensemble des disciplines sportives. Les deux organisations ont dispensé plusieurs formations conjointes en 2016 afin de faire connaître les dangers liés à la manipulation des compétitions et autres actes criminels, et d'expliquer comment prévenir avec succès la criminalité dans le sport, en particulier à l'approche des Jeux olympiques de Rio, et comment enquêter à ce sujet. Des Comités olympiques nationaux et des fédérations sportives, des services chargés de l'application de la loi, des représentants du ministère public et des organismes de loterie ont assisté aux formations organisées en Belgique, au Brésil, en Suisse et en Ukraine.



La corruption crée un terrain fertile pour les activités relevant de la criminalité organisée et du terrorisme, compromettant la stabilité politique, sociale et économique, pour finir par mettre en péril la sécurité et la sûreté de la société dans son ensemble.

Jürgen Stock,
Secrétaire Général d'INTERPOL



Corruption dans le secteur forestier

La corruption et les activités criminelles associées sont susceptibles de toucher tous les secteurs de la société, certains même inattendus. En 2016, INTERPOL a publié un rapport intitulé *Uncovering the Risks of Corruption in the Forestry Sector* (Démâsquer les risques de corruption dans le secteur forestier), qui estime à environ 29 milliards d'USD le coût mondial annuel de la corruption dans le secteur forestier. Les pots-de-vin représenteraient la forme de corruption la plus répandue, les réseaux criminels les versant aux fonctionnaires pour « sécuriser » les mouvements illicites de bois. Ces mêmes itinéraires servent également à transporter d'autres marchandises illicites telles que les stupéfiants et les armes à feu.

Pour lutter contre la corruption dans le secteur forestier, INTERPOL a dispensé une formation en Argentine, à l'intention de la police, des cellules de renseignement financier, des services chargés de l'application de la loi en matière forestière et environnementale et des unités anticorruption de la région, afin de renforcer leur capacité à prévenir et à repérer la corruption dans le secteur du bois et les infractions financières associées, et à enquêter à ce sujet.



Pêche illégale : les « Bandit 6 »

INTERPOL a joué un rôle d'appui déterminant au cours des longues enquêtes menées dans le monde au sujet des activités d'un réseau de pêche illégale connu sous le nom de « Bandit 6 », enquêtes qui ont conduit à l'arrestation, en 2016, de plusieurs individus liés à des sociétés ayant un lien avec cette flotte.

ROYAUME-UNI

INTERPOL a produit un rapport d'analyse indiquant que des sociétés britanniques assurant des vaisseaux de ce type pourraient contrevvenir à la législation nationale, ce qui a conduit l'assureur à annuler la couverture de neuf navires (2015).

ESPAGNE

Le Service de protection de l'environnement (SEPRONA) de la Garde civile espagnole a lancé une opération de lutte contre les réseaux se livrant à la pêche illégale. INTERPOL a coordonné les enquêtes, les opérations et le recueil de renseignements associés dans 15 pays environ (mars 2015).

Six individus ont été arrêtés et accusés d'atteintes à l'environnement, de blanchiment de fonds, de falsification de documents et d'infractions liées à la criminalité organisée (mars 2016).

SÉNÉGAL

La Cellule INTERPOL de soutien aux enquêtes déployée au Sénégal a perquisitionné à bord du Kunlun, ce qui a permis aux policiers d'établir des liens directs entre le navire, la société-écran enregistrée en tant que propriétaire et des individus se trouvant en Espagne (février 2016).

SINGAPOUR

Le Laboratoire d'informatique légale d'INTERPOL a extrait et analysé les données des dispositifs électroniques saisis sur le Kunlun (mars 2016).

VIET NAM

Du poisson pêché illégalement, provenant du Kunlun, a été retrouvé au Viet Nam. Recueil d'éléments de preuve pour l'enquête espagnole (2016).

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le pays a demandé à INTERPOL de publier des notices mauves concernant le Kunlun, le Songhua et le Yongding après que ces navires ont été vus en train de pêcher illégalement dans l'océan Antarctique (janvier 2015).

Activité criminelle associée

Pour générer des produits illicites, les réseaux criminels ont recours à diverses méthodes et abusent notamment de victimes sans méfiance par le biais de différents types d'escroqueries faisant appel à des techniques d'ingénierie sociale. L'« ingénierie sociale » renvoie aux escroqueries destinées à amener des personnes, par la manipulation ou par la ruse, à révéler des informations confidentielles ou personnelles, qui peuvent ensuite être exploitées à des fins lucratives par les malfaiteurs impliqués.

Menée en Asie contre des escroqueries par téléphone et par messagerie électronique portant sur plus de 16 millions d'EUR, l'opération First Light 2016 d'INTERPOL a entraîné des perquisitions par la police dans des centres d'appels suspects de la région. La perquisition la plus importante a eu lieu aux Philippines, où la police a arrêté environ 1 300 ressortissants chinois travaillant sur un même site, dans le cadre d'une opération criminelle de grande envergure comportant des escroqueries par téléphone, du blanchiment d'argent et des paris en ligne illégaux. À partir des renseignements échangés durant l'opération, la police espagnole a arrêté plus de 200 ressortissants chinois et fermé 13 centres d'appels qui avaient escroqué des milliers de victimes en Chine.

Lutter contre la criminalité financière

L'utilisation de monnaies virtuelles pour le blanchiment d'argent et la fraude aux cartes bancaires, les transactions à haute fréquence, le recouvrement d'avoirs et la sécurité des informations faisaient partie des principaux thèmes abordés durant une conférence INTERPOL qui s'est tenue au Qatar et portait sur les enquêtes en matière de criminalité financière. Plus de 500 participants représentant 71 pays et issus des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé, notamment des secteurs bancaires et de la sécurité sur Internet, se sont penchés sur des études de cas détaillées et sur les dernières tendances en matière de criminalité organisée.



Pleins feux sur une région

La corruption et la criminalité financière qui l'accompagne représentent depuis longtemps un défi pour la police d'Afrique de l'Ouest. Les pays de la région collaborent avec INTERPOL afin de développer les compétences de la police et d'autres parties prenantes en vue de repérer les affaires de corruption potentielles et de « suivre la piste de l'argent » pour retrouver et recouvrer les produits criminels mal acquis. Un programme de formation spécialisée d'INTERPOL, organisé en Côte d'Ivoire, a porté principalement sur la prévention du blanchiment de fonds et du financement du terrorisme, avec des exercices pratiques concernant la détection des documents de voyage frauduleux et les techniques de fouille des bagages. Sept pays – le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo – y ont participé.

Organisée au Kenya avec des participants de 18 pays de toute l'Afrique, la 16^{ème} réunion du Programme mondial INTERPOL sur la lutte anticorruption, la criminalité financière et le recouvrement d'avoirs a réuni des enquêteurs, des juges et des représentants du ministère public en vue d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'enquêtes sur les affaires de corruption et de recouvrement des avoirs volés. Le blanchiment d'argent, la coopération internationale dans le cadre des enquêtes et la gestion des avoirs recouverts figuraient au nombre des thèmes abordés.



Réformes en matière de traitement des données

En tant qu'organisation internationale s'occupant chaque jour de l'échange d'informations de police et de données à caractère personnel sensibles, INTERPOL veille à ce que le traitement de ces informations soit effectué conformément à des normes claires, qui préservent les droits des individus. Les principes de protection des données tels que la transparence, la responsabilité et la qualité des données fondent la confiance des pays membres qui échangent des informations via les systèmes de l'Organisation.

En 2016, l'Assemblée générale d'INTERPOL a adopté un projet de réforme portant sur les mécanismes de contrôle de l'Organisation. Les changements d'importance concernaient le Règlement d'INTERPOL sur le traitement des données ainsi que l'adoption d'un nouveau cadre juridique régissant les activités de la Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL (CCF).

Les modifications apportées au Règlement d'INTERPOL sur le traitement des données définissent plus clairement la répartition des responsabilités à tous les niveaux du traitement des informations – celles des B.C.N., vis-à-vis des données qu'ils envoient ; celles du Secrétariat général, s'agissant de l'utilisation et du stockage de ces informations ; et celles des pays membres, en ce qui concerne les mesures prises suite aux données reçues et la tenue à jour de leurs bases de données nationales.

La désignation d'un Délégué à la protection des données d'INTERPOL renforce également la supervision en interne. Ce poste englobe diverses fonctions, parmi lesquelles le contrôle de la conformité du traitement des données, la liaison avec les autres services d'INTERPOL et la CCF, la coordination des travaux des délégués nationaux à la protection des données des B.C.N., la fourniture de conseils aux bureaux chargés de la protection des données d'autres organisations internationales et l'échange d'expertise avec ces derniers afin de limiter le plus possible les risques potentiels liés au traitement des données.



La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL

La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL (CCF) est un organe indépendant chargé de veiller à ce que toutes les données – telles que les noms, les empreintes digitales et les profils génétiques – soient traitées conformément au règlement de l'Organisation. C'est également le canal par lequel les personnes ont la possibilité de déposer une réclamation ou de s'informer sur les données détenues à leur sujet.

Le projet de réforme adopté par l'Assemblée générale comprenait un nouveau Statut de la CCF modifiant en profondeur sa composition, sa structure et ses procédures. Aux termes de ce Statut, la CCF a été réorganisée en deux Chambres afin de s'acquitter de ses principales fonctions avec plus d'efficacité :

- Une Chambre de contrôle et de conseil, qui est chargée de veiller à ce que le traitement de données à caractère personnel par l'Organisation soit conforme au règlement d'INTERPOL, et de conseiller sur toute activité impliquant un traitement de données à caractère personnel ;
- Une Chambre des requêtes, qui est chargée d'examiner les demandes d'accès à des données, et/ou de rectification ou d'effacement de données, et de se prononcer à ce sujet.

Les réformes prévoient le caractère définitif et juridiquement contraignant, pour le Secrétariat général, des décisions de la CCF, et fixent des délais précis concernant l'examen des requêtes afin d'offrir un recours effectif aux personnes au sujet desquelles des données peuvent être traitées dans les systèmes d'INTERPOL.

Notices rouges et diffusions concernant des personnes recherchées

En novembre 2016, INTERPOL a mis en place un groupe de travail spécial, composé de juristes, de policiers, d'analystes et de spécialistes opérationnels, chargé d'examiner l'ensemble des questions liées au traitement des données, en particulier s'agissant des notices rouges de l'Organisation et de ses diffusions concernant des personnes recherchées. Toutes les demandes de publication d'une notice rouge reçues par INTERPOL sont étudiées avec soin par ce groupe de travail afin de s'assurer de leur conformité avec le Statut de l'Organisation et son règlement sur le traitement des données.

Dans le cadre de cet examen, des informations complémentaires peuvent être demandées à toutes les sources concernées afin que la décision de publier ou non la notice puisse être prise.

Finances

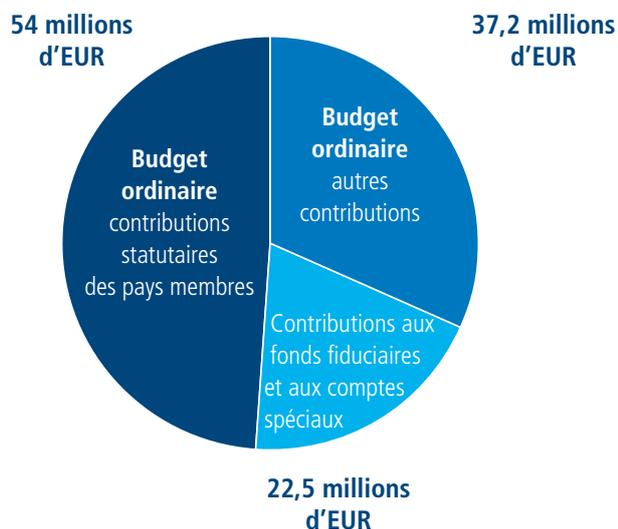
La principale source de financement d'INTERPOL est constituée par la contribution statutaire dont s'acquittent annuellement ses 190 pays membres, qui peuvent également verser des contributions supplémentaires volontaires (financières ou en nature, sous forme de prestations). L'ensemble des contributions des pays membres, auxquelles s'ajoutent divers autres produits, constituent le budget ordinaire.

Des ressources supplémentaires sont également perçues de donateurs externes, tels que des institutions gouvernementales, des organisations internationales et non gouvernementales, des fondations et des entités privées. Ces financements externes sont utilisés pour des projets spécifiques et gérés séparément dans des fonds fiduciaires et des comptes spéciaux. Ensemble, le budget ordinaire et les fonds fiduciaires et comptes spéciaux constituent le budget consolidé d'INTERPOL.

La gestion financière de l'Organisation est régie par un cadre juridique clair : son Statut, son Règlement général et son Règlement financier. Des états financiers sont publiés annuellement et font l'objet d'un audit externe indépendant.

Budget 2016

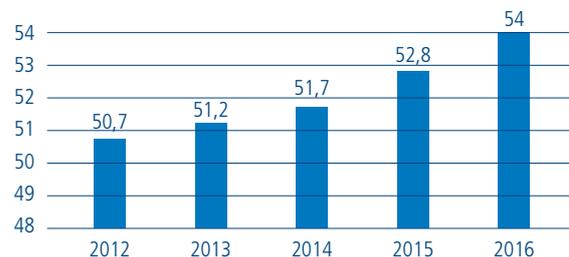
Pour l'année 2016, le budget consolidé d'INTERPOL s'élevait à 113,7 millions d'EUR (y compris les contributions en nature), répartis comme suit :



Contributions des pays membres

Nos 190 pays membres versent chaque année une contribution statutaire obligatoire dont le montant est calculé selon un barème proportionnel accepté par tous les pays membres et voté chaque année par l'Assemblée générale. Les contributions volontaires peuvent être financières ou en nature, par exemple sous la forme d'une mise à disposition de personnel, de matériel ou de bureaux. Les contributions des pays membres financent les charges de fonctionnement du Secrétariat général et de ses bureaux satellites, ainsi que les activités de police, de formation et de soutien répondant aux priorités stratégiques et institutionnelles de l'Organisation.

Contributions statutaires des pays membres
2012-2016 (millions d'EUR)

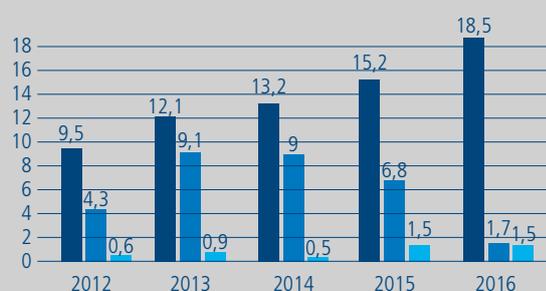


Financements externes

Les contributions de donateurs extérieurs, issus de secteurs très divers, permettent à l'Organisation de mener à bien des activités supplémentaires, en complément de celles financées par son budget ordinaire. Elles font l'objet d'une gestion et d'une information distinctes de celles du budget ordinaire et sont détenues dans un fonds fiduciaire spécial (le Fonds INTERPOL pour la coopération policière internationale) ou sur un compte spécial. Ces financements sont destinés à soutenir différents types d'activités, déterminés à l'avance en accord avec les donateurs.

INTERPOL reçoit des contributions versées par des entités publiques (telles que des gouvernements et des organisations intergouvernementales) et des donateurs privés (tels que des sociétés et des fondations). INTERPOL privilégie désormais le secteur public en tant que source principale de fonds extérieurs et continue à revoir et à affiner sa politique de financement externe afin de veiller à ce que toutes les contributions, ainsi que la procédure de financement elle-même, respectent des exigences strictes en matière de transparence et de diligence raisonnable de façon à protéger les intérêts de l'ensemble des parties concernées.

Dépenses financées par des fonds extérieurs,
par secteur d'origine
2012-2016 (millions d'EUR)



- Organismes gouvernementaux
- Secteur privé
- Fondations, organisations internationales, ONG

La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr

La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr est le point de ralliement permettant à des organisations et à des particuliers partageant les mêmes valeurs de conjuguer leurs efforts à ceux d'INTERPOL et de la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi afin d'apporter une réponse commune aux défis actuels de la criminalité. Cette entité indépendante centralise la réception des contributions extérieures destinées à financer les programmes et activités d'INTERPOL en matière de lutte contre la criminalité.

Grâce à une contribution des Émirats arabes unis, la Fondation s'est engagée à verser 50 millions d'EUR à INTERPOL sur une période de cinq ans (2016-2020). Sur cette somme, 10 millions d'EUR ont été reçus en 2016.

Cette contribution des Émirats arabes unis permettra de financer sept projets :

- Protection de la société contre la menace terroriste ;
- Réduction de la criminalité liée aux véhicules ;
- Protection des groupes vulnérables ;
- Protection du patrimoine culturel ;
- Cybercriminalité : plateforme d'échange d'informations et d'analyse en temps réel ;
- Lutte contre le trafic de stupéfiants ;
- Prévention du trafic de marchandises illicites et de produits médicaux.

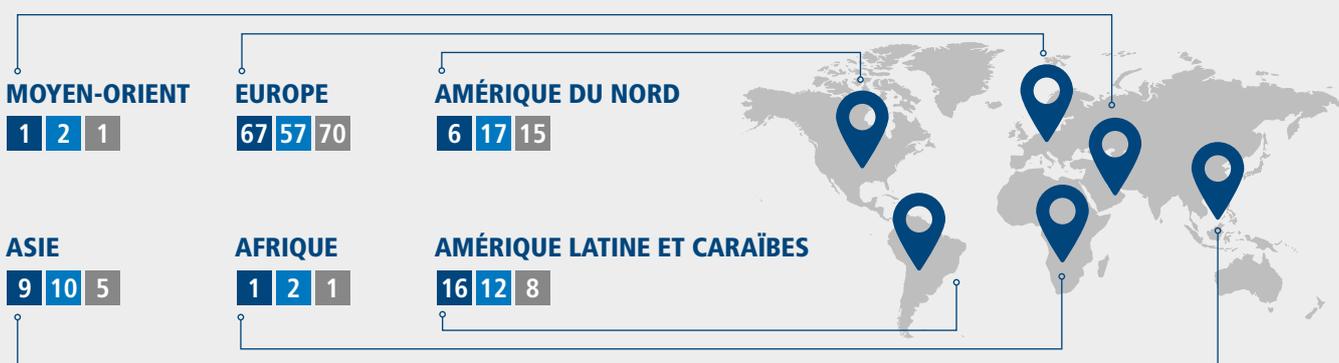
Données techniques 2016

Performances des bases de données



■ Enregistrements ■ Recherches ■ Signalements positifs

par région, en pourcentage du total :



Élargissement de I-24/7

De nombreux pays ont élargi aux policiers de première ligne l'accès à notre réseau de communication sécurisé I-24/7 afin de permettre la consultation de notre base de données en temps réel sur le terrain.

165 Élargissement de I-24/7 au-delà des B.C.N.

53 Pays utilisant la technologie MIND (mobile)

74 Pays utilisant la technologie FIND (fixe)

Projets d'élargissement futur

■ 7 projets ■ 31 pays



190

PAYS MEMBRES

Afghanistan - Afrique du Sud - Albanie - Algérie - Allemagne - Andorre - Angola
Antigua-et-Barbuda - Arabie saoudite - Argentine - Arménie - Aruba - Australie
Autriche - Azerbaïdjan - Bahamas - Bahreïn - Bangladesh - Barbade - Bélarus
Belgique - Belize - Bénin - Bhoutan - Bolivie - Bosnie-Herzégovine - Botswana
Brésil - Brunei - Bulgarie - Burkina Faso - Burundi - Cambodge - Cameroun
Canada - Cap-Vert - République centrafricaine - Chili - Chine - Chypre - Colombie
Comores - Congo - Corée - Costa Rica - Côte d'Ivoire - Croatie - Cuba - Curaçao
Danemark - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Égypte - El Salvador
Émirats arabes unis - Équateur- Érythrée - Espagne - Estonie - États-Unis d'Amérique
Éthiopie - Ex-République yougoslave de Macédoine - Fidji - Finlande - France
Gabon - Gambie - Géorgie - Ghana - Grèce - Grenade - Guatemala - Guinée
Guinée-Bissau - Guinée équatoriale - Guyana - Haïti - Honduras - Hongrie - Inde
Indonésie - Iran - Iraq - Irlande - Islande - Israël - Italie - Jamaïque - Japon - Jordanie
Kazakhstan - Kenya - Kirghizistan - Koweït - Laos - Lesotho - Lettonie - Liban
Libéria - Libye - Liechtenstein - Lituanie - Luxembourg - Madagascar - Malaisie
Malawi - Maldives - Mali - Malte - Maroc - Marshall (îles) - Maurice - Mauritanie
Mexique - Moldova - Monaco - Mongolie - Monténégro - Mozambique - Myanmar
Namibie - Nauru - Népal - Nicaragua - Niger - Nigéria - Norvège - Nouvelle-Zélande
Oman - Ouganda - Ouzbékistan - Pakistan - Panama - Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay - Pays-Bas - Pérou - Philippines - Pologne - Portugal - Qatar
République démocratique du Congo - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Rwanda
Sainte-Lucie - Saint-Kitts-et-Nevis - Saint-Marin - Saint-Vincent-et-Grenadines
Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Serbie - Seychelles - Sierra Leone
Singapour - Sint Maarten - Slovaquie - Slovénie - Somalie - Soudan du sud - Soudan
Sri Lanka - Suriname - Swaziland - Suède - Suisse - Syrie - Tadjikistan - Tanzanie
Tchad - République tchèque - Thaïlande - Timor-Leste - Togo - Tonga
Trinité-et-Tobago - Tunisie - Turkménistan - Turquie - Ukraine - Uruguay
Vatican (État de la Cité du) - Venezuela - Viet Nam - Yémen - Zambie - Zimbabwe



INTERPOL

Secrétariat général d'INTERPOL
200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
Fax : +33 4 72 44 71 63



WWW.INTERPOL.INT



[INTERPOL_HQ](https://www.instagram.com/INTERPOL_HQ)



[@INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)



[INTERPOLHQ](https://www.facebook.com/INTERPOLHQ)



[INTERPOLHQ](https://www.youtube.com/INTERPOLHQ)